Zeitschrift: L'Enseignement Mathématique

Herausgeber: Commission Internationale de l'Enseignement Mathématique

Band: 9 (1907)

Heft: 1: L'ENSEIGNEMENT MATHÉMATIQUE

Rubrik: MÉLANGES ET CORRESPONDANCE

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

MÉLANGES ET CORRESPONDANCE

Le lieu de naissance de Legendre.

Une question, déjà ancienne, (n° 755) de l'*Intermédiaire des mathématiciens,* a appelé l'attention du colonel Brocard sur le problème controversé du lieu de naissance de Legendre, certaines biographies désignant Toulouse, et d'autres Paris. M. Brocard donnait le conseil de faire des recherches à la mairie du 16me arrondissement de Paris où, croyait-il, devait se trouver l'acte de décès. L'avis me sembla bon, et l'un de nos collègues de la Société Mathématique de France, M. Pierre Renard, eut l'obligeance, sur ma prière, d'entreprendre les démarches.

A la mairie du 16me arrondissement, on lui apprit que tous les actes antérieurs à 1860 étaient déposés aux Archives départementales et communales, quai Henri IV. Il s'y transporta, et trouva un employé (fort aimable) auquel il exposa sa requête, et le but poursuivi. Après une courte recherche, on constata que l'acte de décès existait effectivement.

— Très bien, répondit M. Renard ; alors, pourriez-vous me dire si Legendre est né à Toulouse ou à Paris ?

— Impossible, Monsieur. Il nous est absolument interdit de fournir des renseignements. Seulement, nous pouvons vous procurer une expédition de l'acte de décès pour le prix de 3 francs 75 centimes.

— Voici 3 fr. 75. Pouvez-vous m'écrire, sur un bout de papier, le lieu de naissance de Legendre ? Je voudrais bien savoir s'il est de Paris, ou de Toulouse.

— Impossible, Monsieur. Nous ne pouvons fournir l'expédition que dans un délai de trois jours. Il faut effectuer votre versement au guichet voisin.

Au guichet voisin, un second employé (non moins aimable que le premier) reçut avec une grâce exquise les 3 fr. 75. Et comme on lui proposait d'ajouter les frais d'envoi, pour qu'il voulût bien adresser l'expédition :

— Impossible, Monsieur; nous n'envoyons jamais rien. Il faudra que vous ayez l'obligeance de revenir.

— Je l'aurai.

Et en même temps l'employé modèle (n° 2) tendait à son interlocuteur un reçu (n° 3467) où celui-ci lisait avec stupéfaction :

« Reçu de M. Legendre la somme de etc...., pour frais d'expédi-
« tion d'un acte de décès. »

Paris, le 16 mars 1907.

Le Caissier des archives,
(Illisible). »

— Mais je ne m'appelle pas Legendre, et je ne suis pas mort. Je m'appelle Renard, et je suis toujours vivant.

— Ça ne fait rien, ça n'a pas d'importance.

Sur cette parole admirable, la conversation pris fin. Quelques jours après, M. Renard, ayant fait un nouveau voyage aller et retour d'un bout à l'autre de Paris, me remettait l'expédition de l'acte de décès, que je ne trouve pas d'un prix trop élevé : 1° parce qu'elle contient la solution d'une question d'histoire scientifique intéressante ; 2° parce que, en raison des circonstances que je viens de rappeler, elle fournit un petit paragraphe additionnel à l'inépuisable chronique de la sottise administrative.

En définitive, il est désormais acquis, d'après l'acte de décès, que Adrien-Marie Legendre était né à Paris, qu'il y est mort, en sa demeure, quai Voltaire, n° 9, à l'âge de 80 ans, le 9 janvier 1833, à six heures du matin (et non le 10 janvier, comme l'indiquent quelques biographies). Legendre à sa mort, était Membre de l'Académie des Sciences et officier de la Légion d'honneur.

C. A. L.

Sur le cercle passant par les pieds des bissectrices intérieures.

1. — Soient P et P′ deux points quelconques du plan ABC. Nous désignons par A_1, B_1, C_1, A'_1, B'_1, C'_1 les intersections respectives de AP, BP, CP, AP′, BP′, CP′ avec BC, CA, AB. Lorsque ces six points d'intersection sont concycliques, nous avons fait voir (*Nouvelles Annales*, Août 1906), que le point P′ est le réciproque de l'anticomplémentaire d'un point dont les coordonnées barycentriques sont

$$\frac{a^2}{x(y+z)}, \quad \frac{b^2}{y(z+x)}, \quad \frac{c^2}{z(x+y)},$$

x, y, z étant les coordonnées barycentriques de P.

2. — D'après cela il est facile de voir, que si P est le centre I du cercle inscrit à ABC le point P′ a pour coordonnées barycentriques

$$\frac{a}{a+4p\cos A}, \quad \frac{b}{b+4p\cos B}, \quad \frac{c}{c+4p\cos C}.$$

On vérifie aisément, que ce point appartient à l'hyperbole de Kiepert de ABC.

3. — Les triangles $A_1 B_1 C_1$ et $A'_1 B'_1 C'_1$ sont les triangles diagonaux des quadrilatères ABCI, ABCP'. Ces triangles sont donc autopolaires aux hyperboles équilatères ABCI (hyperbole de Feuerbach) et ABCP' (hyperbole de Kiepert). Comme le cercle circonscrit à un triangle autopolaire à une hyperbole équilatère passe par le centre de cette courbe et comme le cercle d'Euler est le lieu des centres des hyperboles équilatères ABC, nous pourrons dire : *le cercle passant par les pieds des bissectrices intérieures coupe le cercle d'Euler aux centres des hyperboles de Feuerbach et de Kiepert.*

Emile Weber (Liège).

Simple remarque sur un théorème de géométrie.

Nous avons en vue le théorème :

Si P est un point pris à l'intérieur d'un triangle ABC, on a

$$BP + PC < AB + AC .$$

La démonstration donnée dans les ouvrages classiques gagnerait — ce nous semble — en clarté à être exposée comme suit.

Lemme. — *Si l'on prend un point P sur un côté AC d'un triangle ABC, entre A et C, on a* $BP + PC < BA + AC$.

La démonstration est immédiate.

Théorème. (Enoncé ci-dessus). — Prolongeons BP jusqu'à sa rencontre en R avec AC. En appliquant le lemme aux triangles BRC, ABC, on a

$$BP + PC < BR + RC < BA + AC .$$

C. q. f. d.

Emile Weber (Liège).

Sur la relation entre les côtés d'un triangle rectiligne.

Cette petite note est destinée à attirer l'attention des professeurs sur un défaut de méthode, dans tous les traités de géométrie élémentaire qui nous sont connus. Il s'agit de trois théorèmes qui se rapportent à l'expression de la valeur du carré d'un côté du triangle en fonction des deux autres. Tous les auteurs que nous avons lus distinguent trois cas suivant que le côté est opposé à un angle droit, à un angle aigu ou à un angle obtus. Au fond, ils

déduisent chacun de ces théorèmes de la propriété suivante, dont ils recommencent trois fois la démonstration :

Les hauteurs d'un triangle déterminent dans les carrés construits sur les côtés, six rectangles équivalents deux à deux. Ces rectangles se suivent lorsque l'on fait le tour de la figure et font partie de carrés distincts.

Il serait plus méthodique, à notre avis, de poser, une fois pour toutes, la proposition précédente en théorème, et d'en déduire les trois cas qui se présentent, comme corollaires. J. Malaise (Liège)

CHRONIQUE

IIe centenaire de Léonard Euler.

I. *Séance commémorative organisée par la Société Mathématique de Berlin.*

Le 15 avril deux cents ans s'étaient écoulés depuis que Léonard Euler naquit à Bâle. La Société Mathématique de Berlin avait pris la résolution de remplacer la séance mensuelle par une séance solennelle à la date du 15 avril.

Grâce à l'obligeance de M. Rubens, directeur de l'Institut de Physique à l'Université, la grande salle de cet Institut fut mise à la disposition de la Société.

En premier lieu, M. Valentin, bibliothécaire à la Bibliothèque Royale, fit un discours *sur Léonard Euler à Berlin* ; en particulier il donna des communications intéressantes sur les relations entre Frédéric-le-Grand et le savant géomètre. Puis M. Kneser, professeur à l'Université de Breslau, prit la parole pour développer *les progrès que le calcul des variations doit au génie d'Euler* qui continuait l'œuvre de Leibniz et préparait les découvertes de Lagrange. Le troisième discours, prononcé par M. Fritz Kötter, professeur à l'Ecole Polytechnique de Charlottenbourg, était destiné à montrer l'impulsion que donnèrent les travaux d'Euler à la *théorie de la toupie* et aux problèmes qui s'y rattachent.

La cérémonie officielle a été suivie d'une réunion familière qui a réuni un grand nombre de personnes. E. Jahnke (Berlin).

II. *Séance solennelle organisée par l'Université de Bâle.*

L'université de Bâle avait décidé, dans le courant de l'hiver dernier, d'organiser une cérémonie académique en l'honneur du grand mathématicien bâlois Léonard Euler. Ce projet a été mis à exécu-